

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE MANDEVILLE
MRC DE D'AUTRAY

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 6 MAI 2013

Séance régulière du conseil municipal tenue à la salle municipale le 6 mai 2013 à 19h.30 à laquelle étaient présents Messieurs les conseillers Jean-Claude Charpentier, Sylvain Gagnon, Denis Prescott, Jacques Martial, Guy Corriveau et André Desrochers, sous la présidence de Madame Francine Bergeron, Mairesse.

Hélène Plourde directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

Après méditation Madame la mairesse Francine Bergeron ouvre la présente assemblée.

124-05-2013 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jacques Martial
Appuyé par le conseiller Monsieur Guy Corriveau
Et résolu

Que l'ordre du jour soit et est adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

125-05-2013 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 AVRIL 2013 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 AVRIL 2013

Il est proposé par le conseiller Monsieur Sylvain Gagnon
Appuyé par le conseiller Monsieur Denis Prescott
Et résolu

Que les procès-verbaux de la séance régulière du 8 avril 2013 et de la séance extraordinaire du 12 avril 2013 soient et sont adoptés dans leurs formes et teneurs.

Adoptée à l'unanimité

CORRESPONDANCE

La directrice générale fait un résumé de la correspondance reçue.

126-05-2013 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Monsieur André Desrochers
Appuyé par le conseiller Monsieur Sylvain Gagnon
Et résolu

Que les membres du conseil municipal approuvent la liste des comptes à payer du mois d'avril 2013 tels que lus, les chèques numéro 10073 à 10132 inclusivement, les déboursés incompressibles, les salaires et que

sont ratifiés les chèques émis en vertu d'une résolution ainsi que les comptes à payer d'une somme de 260 695.48 \$

Que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer les chèques à cet effet.

Que la directrice générale et secrétaire-trésorière certifie qu'il y a les fonds nécessaires pour payer ces factures.

Mairesse

Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Adoptée à l'unanimité.

127-05-2013

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 30 AVRIL 2013

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jean-Claude Charpentier
Appuyé par le conseiller Monsieur Denis Prescott
Et résolu

Que le dépôt du rapport de l'état des revenus et des dépenses au 30 avril 2013 soit et est accepté dans sa forme et teneur.

Adoptée à l'unanimité.

ADMINISTRATION

128-05-2013

COUTU COMTOIS, NOTAIRE

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jean-Claude Charpentier
Appuyé par le conseiller Monsieur Sylvain Gagnon
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville mandate COUTU COMTOIS, NOTAIRE afin de régulariser la situation concernant un terrain situé à l'ancienne Birchwood, matricule numéro 1535-86-9236, lots 4 124 328 et 4 124 329.

Adoptée à l'unanimité.

129-05-2013

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE
L'ENVIRONNEMENT, DE LA FAUNE ET DES PARCS - CHASSE

Attendu que le nombre des chevreuils a augmenté considérablement sur le territoire de la municipalité de Mandeville;

Attendu que plusieurs accidents sont survenus sur le territoire de la municipalité, plus précisément sur le rang Mastigouche et au village;

Attendu que la municipalité estime que les citoyens sont exposés à un plus grand risque d'accident;

Attendu que la municipalité tient à ce que les résidents soient en sécurité sur les routes;

Attendu que la municipalité doit intervenir afin de ramasser les carcasses de chevreuil;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Monsieur Guy Corriveau

Appuyé par le conseiller Monsieur André Desrochers

Et résolu

Que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

Que la municipalité de Mandeville demande au Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs de permettre la chasse sur le territoire de la municipalité de Mandeville.

Monsieur Jacques Martial, conseiller enregistre sa dédicence.

Adoptée en majorité.

130-05-2013

PRÉSIDENTE D'ÉLECTION – FORMATION

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jacques Martial

Appuyé par le conseiller Monsieur André Desrochers

Et résolu

Que la municipalité de Mandeville autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à suivre la formation des présidents d'élections à l'Hôtel Universel Montréal les 15 et 16 mai 2013.

Que les frais relatifs à ladite formation soient payés sur présentation des pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité.

VOIRIE

131-05-2013

CHEMIN DE LA BRANCHE À GAUCHE

Il est proposé par le conseiller Monsieur Guy Corriveau

Appuyé par le conseiller Monsieur Jean-Claude Charpentier

Et résolu

Que la municipalité de Mandeville autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire un appel d'offres concernant les travaux sur le chemin de la Branche à Gauche.

Que Stéphane Allard, ingénieur de la MRC de D'Autray soit mandaté afin de produire les plans et devis.

Adoptée à l'unanimité.

132-05-2013

RUE PROVOST – TRAVAUX

Il est proposé par le conseiller Monsieur Denis Prescott

Appuyé par le conseiller Monsieur André Desrochers

Et résolu

Que la municipalité de Mandeville autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire un appel d'offres concernant les travaux de pavage sur la rue Provost.

Que Stéphane Allard, ingénieur de la MRC de D'Autray soit mandaté afin de produire les plans et devis.

Que ces travaux soient déposés par la firme EXP sur le portail du ministère dans le cadre de la subvention de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ).

Adoptée à l'unanimité.

133-05-2013

COMITÉ DES CITOYENS DU LAC HÉNAULT - DEMANDE

Demande d'effectuer des travaux sur l'ancien chemin du lac Rose qui relie le lac (en partant du terrain des loisirs) jusqu'au chemin de la Zec des Nymphes (chemin de la Branche à Gauche).

Il est proposé par le conseiller Monsieur Denis Prescott
Appuyé par le conseiller Monsieur Jean-Claude Charpentier
Et résolu

Que la demande est à l'étude.

Adoptée à l'unanimité.

134-05-2013

HENRI ARSENAULT ET FILS INC.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Guy Corriveau
Appuyé par le conseiller Monsieur Sylvain Gagnon
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville que la municipalité de Mandeville mandate HENRI ARSENAULT ET FILS INC. pour le nivelage des chemins de la municipalité pour une somme de 80.00 \$ de l'heure pour l'été 2013.

Adoptée à l'unanimité.

135-05-2013

ROY CLAUDE - EMBAUCHE

Il est proposé par le conseiller Monsieur Denis Prescott
Appuyé par le conseiller Monsieur Jean-Claude Charpentier
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville autorise la directrice générale à engager Monsieur Claude Roy pour une période indéterminée pour l'année 2013.

Qu'il soit affecté aux travaux publics.

Adoptée à l'unanimité.

Monsieur Jacques Martial, conseiller, se retire pour la résolution suivante afin de ne pas influencer ou de tenter d'influencer le vote.

136-05-2013

MARTIAL MARIO - EMBAUCHE

Il est proposé par le conseiller Monsieur Guy Corriveau
Appuyé par le conseiller Monsieur Sylvain Gagnon
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville autorise la directrice générale à engager Monsieur Mario Martial pour une période indéterminée pour l'année 2013.

Qu'il soit affecté aux travaux publics.

Monsieur le conseiller, Jacques Martial s'abstient de voter ou d'influencer le vote sur cette question puisqu'il est en conflit d'intérêts.

Adoptée en majorité.

Monsieur Jacques Martial, conseiller reprend sa place à la table du conseil municipal.

137-05-2013

PAVEUSE - ÉQUIPEMENTS PSA

Il est proposé par le conseiller Monsieur Denis Prescott
Appuyé par le conseiller Monsieur André Desrochers
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville achète une paveuse d'ÉQUIPEMENT PSA, GEHL modèle 1448, année 2001 d'une somme de 9 600.00 \$ plus les taxes.

Que cette dépense soit payée à même le fonds de roulement.

Que le fonds de roulement soit remboursé dans un délai de trois (3) ans.

Adoptée à l'unanimité.

138-05-2013

ÉQUIPEMENTS PSA

Il est proposé par le conseiller Monsieur Sylvain Gagnon
Appuyé par le conseiller Monsieur Jean-Claude Charpentier
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville achète 2 râtaux et 3 paires de raquettes de pavage des ÉQUIPEMENTS PSA, soumission datée du 3 mai 2013 d'une somme de 439.90 \$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité.

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

139-05-2013

MORIN ÉLECTRONIQUE - RADIO MOBILE

Il est proposé par le conseiller Monsieur André Desrochers
Appuyé par le conseiller Monsieur Denis Prescott
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville que la municipalité de Mandeville autorise la soumission de MORIN ÉLECTRONIQUE datée du 16 avril 2013 d'une somme de 728.00 \$ plus les taxes pour une radio mobile incluant l'installation pour le camion Mazda.

Adoptée à l'unanimité.

140-05-2013

DEMANDE DE PIIA 2013-0009 - MATRICULE 2039-17-5940, PROPRIÉTÉ SISE AU 867, CH. CHARPENTIER, LOT 4 122 906 DU CADASTRE DU QUÉBEC, ZONE F-6

La demande consiste à construire de nouvelles installations septiques qui seraient en partie dans la bande riveraine.

Après étude et discussion

Il est résolu

Que le CCU recommande que la demande de PIIA soit acceptée.

Il est proposé par le conseiller Monsieur André Desrochers

Appuyé par le conseiller Monsieur Jean-Claude Charpentier

Et résolu

Que la municipalité de Mandeville accepte la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité.

141-05-2013

DEMANDE DE PIIA 2013-0011 - MATRICULE 1639-86-4977, PROPRIÉTÉ SISE AU 111, RUE RATELLE, LOT 2-9, DU 2E RANG NORD-OUEST DE LA PAROISSE CADASTRALE DE ST-DIDACE, ZONE RB-4

La demande consiste à installer un quai sur le Lac-à-l'Île.

Après étude et discussion

Il est résolu

Que le CCU recommande que la demande de PIIA soit acceptée aux conditions suivantes :

- Que le bois utilisé soit du bois naturel et non traité;
- Que le quai soit retiré chaque année;
- Que si la requérante souhaite utilisée les matériaux proposés dans la demande originale, que la compagnie Aqua Marine obtienne une certification gouvernementale quant aux qualités environnementales du produit proposé;

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jean-Claude Charpentier

Appuyé par le conseiller Monsieur Denis Prescott

Et résolu

Que la municipalité de Mandeville accepte la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité.

142-05-2013

DEMANDE 2013-0013 - MATRICULE 0645-49-0478, PROPRIÉTÉ SISE AU 790, CH. LAC STE-ROSE SUD, LOT 79 DU RANG A OUEST DU CANTON DE GAUTHIER, ZONE VA-1

La demande consiste à construire un balcon d'une dimension de 12' x 12' pour rejoindre la galerie sur le côté et la galerie arrière.

Après étude et discussion

Il est résolu que

Que le CCU recommande que la demande de PIIA soit acceptée aux conditions suivantes :

- Que la passerelle pour relier les 2 galeries ait une largeur maximale de 4 pieds et qu'elle soit fixée à l'aide d'équerres sur la fondation;
- Que le balcon soit construit à l'extérieur de la bande riveraine en l'avancant vers le chemin public.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jacques Martial

Appuyé par le conseiller Monsieur André Desrochers

Et résolu

Que la municipalité de Mandeville accepte la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité.

143-05-2013

DEMANDE 2013-0012 - MATRICULE 0645-49-6229, PROPRIÉTÉ SISE AU 770, CH. DU LAC STE-ROSE, LOT 77 RANG A OUEST DU CANTON DE GAUTHIER, ZONE VA-1

La demande consiste à agrandir le bâtiment en modifiant la toiture afin d'augmenter la hauteur et construire une mezzanine au 2e étage.

Après étude et discussion

Il est résolu que

Que le CCU recommande que la demande de PIIA soit acceptée.

Il est proposé par le conseiller Monsieur André Desrochers

Appuyé par le conseiller Monsieur Jean-Claude Charpentier

Et résolu

Que la municipalité de Mandeville accepte la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité.

144-05-2013

DEMANDE D'APPUI AUPRÈS DE LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC PAR AGIR MASKINONGÉ

Attendu que l'Association de la gestion intégrée de la rivière Maskinongé dépose une demande d'autorisation pour l'aliénation et le lotissement d'une partie du lot 4 122 650 du cadastre du Québec d'une superficie de 1.2 hectare;

Attendu que conformément à la Loi, la Municipalité doit fournir à la CPTAQ une recommandation;

Attendu que la recommandation doit être motivée en fonction des articles 62 de la Loi et des dispositions du règlement de zonage;

Attendu que la municipalité a pris connaissance de l'ensemble du projet soumis;

Attendu que la demande est conforme au règlement de zonage no 192;

Attendu que la demande vise à faire de l'agroforesterie;

En conséquence,

Il est proposé par Monsieur Jean-Claude Charpentier

Appuyé par Monsieur André Desrochers

Et résolu

Que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

Que la Municipalité appuie la demande d'autorisation pour l'aliénation et le lotissement d'une partie du lot 4 122 650 du cadastre du Québec d'une superficie de 1.2 hectare pour permettre de l'agroforesterie.

Adoptée à l'unanimité.

LOISIRS ET CULTURE

145-05-2013

PACTE RURAL 2007-2014 MRC DE D'AUTRAY PROJET PARC DE PLANCHE ROULETTES

Attendu que la municipalité de Mandeville projette d'aménager un espace pour un parc de planche à roulettes sur le terrain municipal existant afin de répondre à un besoin manifesté par les citoyens;

Attendu que les coûts et le financement du projet sont de l'ordre de 21,500.00 \$;

Attendu que la municipalité accepte qu'un montant de 6 366.33 soit soustrait dans l'enveloppe du Pacte rural réservée à la communauté de Mandeville.

Attendu que le financement du projet est réparti comme suit : contribution de sources gouvernementales au montant de 6 366.33 \$ et une contribution du milieu au montant de 15 133.67 \$;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jacques Martial

Appuyé par le conseiller Monsieur Jean-Claude Charpentier

Et résolu

Que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

Que la municipalité de Mandeville présente une demande de financement l'aménagement d'un parc de planche à roulettes sur le terrain municipal dans le cadre du Pacte rural 2007-2014 MRC de D'Autray.

Adopté à l'unanimité.

146-05-2013

STUDIO DU LAC - SOUMISSION

Il est proposé par le conseiller Monsieur André Desrochers
Appuyé par le conseiller Monsieur Denis Prescott
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville accepte la soumission portant le numéro 2387r datée du 12 avril 2013 d'une somme de 1 470.00 \$ plus les taxes pour le montage d'environ 61 questions, configuration, mise en page dans le site internet et la correction du document dans le cadre de la politique familiale municipale (PFM).

Que cette dépense soit payée à même la subvention de la politique familiale municipale (PFM).

Adoptée à l'unanimité.

147-05-2013

ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE DE MANDEVILLE INC.-
DEMANDE DE FINANCEMENT

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jean-Claude Charpentier
Appuyé par le conseiller Monsieur Jacques Martial
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville accepte de fournir l'aide financière pour un montant de 1 000.00 \$ afin d'ensemencer les lacs du territoire de Mandeville.

Que la municipalité loue la salle municipale 25.00 \$ pour une soirée qui aura lieu le samedi 1^{er} juin 2013.

Adoptée à l'unanimité.

148-05-2013

AUTOBUS BEAUSOLEIL INC.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Guy Corriveau
Appuyé par le conseiller Monsieur Sylvain Gagnon
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville entérine la décision de la technicienne en loisirs afin de mandater les AUTOBUS BEAUSOLEIL INC. pour le transport lors d'une activité au Jardin botanique à Montréal qui a eu lieu le 16 mars 2013 pour une somme de 402.41 taxes incluses, facture numéro 314693 et datée 16 mars 2013.

Adoptée à l'unanimité.

149-05-2013

OSER-JEUNE - CONTRIBUTION

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jacques Martial
Appuyé par le conseiller Monsieur Sylvain Gagnon
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville paye la contribution annuelle pour la certification OSEZ-JEUNES d'un montant de 100.00 \$ pour l'année 2013.

Que le chèque soit libellé au nom du CREVALE.

Adoptée à l'unanimité.

150-05-2013

LETTRAGE LANAUDIÈRE

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jean-Claude Charpentier
Appuyé par le conseiller Monsieur Sylvain Gagnon
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville accepte la soumission de LETTRAGE LANAUDIÈRE datée du 22 avril 2013 d'une somme de 210.00 \$ plus les taxes pour des enseignes et le montage pour le projet de planche à roulettes au parc municipale.

Que cette dépense soit payée à même la subvention du Pacte rural 2007-2014 de la MRC de D'Autray.

Adoptée à l'unanimité.

151-05-2013

JEAN-PHILIPPE MAILHOT - PARC PLANCHE À ROULETTES

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jean-Claude Charpentier
Appuyé par le conseiller Monsieur André Desrochers
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville accepte les soumissions telles que détaillées et datées du 18 mars 2013 de JEAN-PHILIPPE MAILHOT pour le parc de planche à roulettes:

- Projet trompe l'œil skatepark d'une somme de 4 200.00 \$ taxes incluses;
- Graffiti jeunesse skatepark d'une somme de 1 250.00 \$ taxes incluses;
- Projet mise en place d'une somme de 3 400.00 \$ taxes incluses.

Qu'un acompte de 1 600.00 \$ soit payé à mi-mandat.

Que cette dépense soit payée à même la subvention du pacte rural 2007-2014 de la MRC de D'Autray.

Adoptée à l'unanimité.

152-05-2013

QUINCAILLERIE PIETTE ENR.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Denis Prescott
Appuyé par le conseiller Monsieur André Desrochers
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville accepte la soumission de la QUINCAILLERIE PIETTE ENR. telle que détaillée et portant le numéro 179731 d'une somme de 315.00 \$ plus les taxes pour le projet du parc de planche à roulettes.

Que cette dépense soit payée à même la subvention du pacte rural 2007-2014 de la MRC de D'Autray.

Adoptée à l'unanimité.

153-05-2013

BÉTON BELLEMARE LOUISEVILLE INC. - PARC PLANCHE À ROULETTES

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jean-Claude Charpentier
Appuyé par le conseiller Monsieur Sylvain Gagnon
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville accepte la soumission de BÉTON BELLEMARE LOUISEVILLE INC. datée du 14 mars 2013 d'une somme de 4 004.00 \$ plus les taxes pour du béton pour le projet du parc de planche à roulettes au terrain municipale.

Que cette dépense soit payée à même la subvention du Pacte rural 2007-2014 de la MRC de D'Autray.

Adoptée à l'unanimité.

154-05-2013

CADRE DE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE COMMANDITE - DEMANDE DE SUBVENTION

Il est proposé par le conseiller Monsieur Sylvain Gagnon
Appuyé par le conseiller Monsieur Jean-Claude Charpentier
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville autorise Madame Isabelle Beaudoin, technicienne en loisirs à faire une demande de subvention dans le cadre de référence en matière de commandite pour la peinture 3D pour le projet du parc de planche à roulettes au parc municipal.

Adoptée à l'unanimité.

155-05-2013

SERVICE DE GARDE - ÉCOLE YOUVILLE

Attendu qu'un service de garde à l'école Youville est essentiel pour les résidents de Mandeville puisque plusieurs travaillent à l'extérieur de la municipalité;

Attendu que la municipalité appuie les demandes des citoyens à l'effet qu'ils devraient bénéficier d'un service de garde à l'école Youville compte tenue qu'ils doivent inscrire leurs enfants à l'extérieur du village pour bénéficier de ce service;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jean-Claude Charpentier
Appuyé par le conseiller Monsieur Sylvain Gagnon
Et résolu

Que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

Que la municipalité de Mandeville accepte d'octroyer une subvention à l'école Youville pour l'année 2013-2014 jusqu'à concurrence de 3 000.00 \$ afin d'offrir un service de garde pour les enfants et permettre aux jeunes étudiants de pouvoir fréquenter l'école de leur village.

Que copie de cette résolution soit transmise à l'école Youville, à la Commission scolaire des Samares à l'attention de Madame Lisette Chagnon, commissaire.

Adoptée à l'unanimité.

156-05-2013

MANDEVILLE EN FÊTE

Il est proposé par le conseiller Monsieur André Desrochers
Appuyé par le conseiller Monsieur Jean-Claude Charpentier
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville s'engage à:

- remettre une commandite d'une somme de 1 000.00 \$.
- Prêter la salle gratuitement le 5 et 6 octobre 2012.
- à effectuer le montage de la salle le 2 octobre ainsi que le 7 octobre pour le démontage.

Adoptée à l'unanimité.

157-05-2013

LA GRANDE TABLÉE

Il est proposé par le conseiller Monsieur Sylvain Gagnon
Appuyé par le conseiller Monsieur Jacques Martial
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville achète deux billets pour La Grande Tablée organisée par le CDBL qui aura lieu les 8, 9, 10, 15, 16 et 17 mai 2013 d'une somme de 70.00 \$ par personne taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité.

158-05-2013

FRÉDÉRIK DUGUAY - ARTIFICIER POUR LA ST-JEAN- BAPTISTE

Il est proposé par le conseiller Monsieur André Desrochers
Appuyé par le conseiller Monsieur Denis Prescott
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville accepte l'offre de service datée du 24 mars 2013 pour la St-Jean-Baptiste pour l'année 2013 et 2014 d'une somme de 4 000.00 plus les taxes par année.

Adoptée à l'unanimité.

159-05-2013

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR MUNICIPAL - CONGRÈS

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jean-Claude Charpentier
Appuyé par le conseiller Monsieur André Desrochers
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville autorise la technicienne en loisirs à participer au congrès de l'AQLM le 9 et 10 octobre 2013 à Saint-Sauveur pour une somme de 385.00 \$ plus les taxes.

Qu'un montant de 1 500.00 \$ soit autorisé pour les frais relatif au dit congrès sur présentation des pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité.

160-05-2013

DANIEL HEIKALO

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jacques Martial
Appuyé par le conseiller Monsieur André Desrochers
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville autorise la technicienne en loisirs à mandater DANIEL HEIKALO pour une activité dans le cadre du camp de jour telle que détaillée dans la proposition datée du 15 avril 2013 pour une somme de 125.00 \$ plus les taxes.

Adoptée à l'unanimité.

161-05-2013

AUX TROUVAILLES DE MANDEVILLE

Demande une subvention afin de permettre d'ouvrir un local et de poursuivre leur mission.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Denis Prescott
Appuyé par le conseiller Monsieur Jacques Martial
Et résolu

Que cette demande est à l'étude.

Adoptée à l'unanimité.

162-05-2013

BARCO PRODUCTS – PROJET JEUX D'EAU

Il est proposé par le conseiller Monsieur Sylvain Gagnon
Appuyé par le conseiller Monsieur Jean-Claude Charpentier
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville accepte la soumission telle que détaillée de BARCO PRODUCTS, portant le numéro TP10020734 et datée du 19 avril 2013 d'une somme de 5 214.79 plus les taxes pour le projet jeux d'eau.

Que cette dépense soit payée à même la subvention du Pacte rural 2007-2014 de la MRC de D'Autray.

Adoptée à l'unanimité.

163-05-2013

BALLE MOLLE

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jacques Martial
Appuyé par le conseiller Monsieur Jean-Claude Charpentier
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville réserve le terrain de baseball de 18 h à 21 h le lundi et mercredi chaque semaine, du début juin à la fin août 2013 et le 23 mai, 13 juin, 4 juillet 2013 de 19h à 22h30 pour des parties pour les adultes.

Que la municipalité achète une plaque et un marbre.

Adoptée à l'unanimité.

164-05-2013

KB ÉLECTRIQUE INC.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jacques Martial
Appuyé par le conseiller Monsieur André Desrochers
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville accepte la soumission de KB ÉLECTRIQUE INC. portant le numéro 309, datée du 6 mai 2013 d'une somme de 150.00 \$ plus les taxes pour l'alimentation du panneau de contrôle pour les jeux d'eau.

Que cette dépense soit payée à même la subvention du Pacte rural 2007-2014 de la MRC de D'Autray.

Adoptée à l'unanimité.

165-05-2013

QUINCAILLERIE PIETTE ENR.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jean-Claude Charpentier

Appuyé par le conseiller Monsieur Sylvain Gagnon

Et résolu

Que la municipalité de Mandeville accepte la soumission de QUINCAILLERIE PIETTE ENR. portant le numéro 188063, datée du 6 mai 2013 d'une somme de 426.58 taxes incluses pour armature, fosse et couvercle de fosse pour le projet des jeux d'eau.

Que cette dépense soit payée à même la subvention du Pacte rural 2007-2014 de la MRC de D'Autray.

Adoptée à l'unanimité.

166-05-2013

BÉTON BELLEMARE LOUISEVILLE INC. - JEUX D'EAU

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jacques Martial

Appuyé par le conseiller Monsieur André Desrochers

Et résolu

Que la municipalité de Mandeville accepte la soumission de BÉTON BELLEMARE LOUISEVILLE INC. datée du 6 mai 2013 d'une somme de 960.00 \$ plus les taxes pour du béton pour le projet des jeux d'eau.

Que cette dépense soit payée à même la subvention du Pacte rural 2007-2014 de la MRC de D'Autray.

ENVIRONNEMENT

167-05-2013

COMITÉ DES CITOYENS DU LAC HÉNAULT

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jean-Claude Charpentier

Appuyé par le conseiller Monsieur Denis Prescott

Et résolu

Que la municipalité de Mandeville paie au Comité des citoyens du lac Hénault les frais pour les prélèvements d'eau du réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) pour l'année 2011 et 2012 d'une somme de 578.00 \$.

Adoptée à l'unanimité.

168-05-2013

AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS
PRIVÉES DE LANAUDIÈRE - COTISATION ANNUELLE 2012-2013

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jean-Claude Charpentier
Appuyé par le conseiller Monsieur Jacques Martial
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville renouvelle l'adhésion à l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière et conséquemment autorise le paiement de la cotisation annuelle 2013-2014 d'un montant de 100.00 \$.

Que soit nommé Monsieur Denis Prescott à titre de représentant aux Assemblées des membres de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière.

Adoptée à l'unanimité.

169-05-2013

CHAMPAGNE BERNARD - PUIITS

Il est proposé par le conseiller Monsieur André Desrochers
Appuyé par le conseiller Monsieur Sylvain Gagnon
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville accepte la soumission de BERNARD CHAMPAGNE datée du 1 mai 2013 d'une somme de 800.00 \$ plus les taxes pour l'installation d'une collerette de bentonite pour le puits situé au terrain municipal.

Adoptée à l'unanimité.

VARIA

170-05-2013

SECRÉTAIRE - EMBAUCHE

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jacques Martial
Appuyé par le conseiller Monsieur André Desrochers
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville embauche Madame Valérie Ménard au poste de secrétaire à temps partiel dont l'horaire de travail peut varier selon les besoins pour l'année 2013.

Que l'entrée en fonction soit le 8 mai 2013.

Que la période de probation soit de 6 mois.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Bernard Desjardins félicite et remercie la municipalité de Mandeville pour la réception organisée dans le cadre de la soirée des bénévoles.

171-05-2013

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Monsieur Guy Corriveau
Appuyé par le conseiller Monsieur Jacques Martial
Et résolu

Que la présente assemblée soit et est levée à 20h05.

Adoptée à l'unanimité.

MÉDITATION

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes : # 126-05-137-05,138-05,139-05,146-05,147-05,148-05,149-05,150-05,151-05,152-05,153-05,155-05,156-05,157-05,158-05,159-05,160-05,162-05,164-05,165-05,166-05,167-05,168-05,169-05.

Hélène Plourde, directrice générale et secrétaire-trésorière

.....

Francine Bergeron, mairesse

**Hélène Plourde, directrice générale
et secrétaire-trésorière**